

Le 27 septembre 2017

Obtention des autorisations des autorités de concurrence relatives aux augmentations de capital réservées à China Eastern Airlines et Delta Air Lines

Air France-KLM annonce que les conditions suspensives liées aux autorisations réglementaires aux Etats-Unis et au Brésil, auxquelles était soumise la réalisation des augmentations de capital réservées à China Eastern Airlines et Delta Air Lines annoncées le 27 juillet 2017 et approuvées par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 septembre 2017, ont été levées.

Le règlement-livraison des augmentations de capital réservées et l'admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris et Amsterdam des actions nouvelles interviendront le 3 octobre 2017.

Par cette opération, Delta Airlines et China Eastern Airlines concrétisent un partenariat de très long terme avec Air France KLM en prenant chacun une participation de 10% dans le capital d'Air France KLM pour un montant total de 751 millions d'euros.

Contact Investisseurs

Marie-Agnès de Peslouan

+33 1 49 89 52 59

madespelouan@airfranceklm.com

Site internet : www.airfranceklm.com

Wouter van Beek

+33 1 49 89 52 60

wouter-van.beek@airfranceklm.com

Contact Presse

+33 1 41 56 56 00